



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du Vendredi 16 avril 2021

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 12 avril 2021

Date d'affichage ordre du jour : 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize avril à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 12 avril 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

Présents : MM. LELIEVRE Josiane, COULLER Jean-Paul, PATENOTTE Isabelle, CALTOT Daniel, BOULLIER Claude, POTHERAT Frédéric (en visio), OSMONT Marie-Claire, DELAMARE Dominique, LECOQ Annie,, TOUTAIN Eric, GAUDICHON Vincent, ORIENT Olivier, SAHUT Géraldine, NEE Amélie, BUQUET Jessica, BRUNG Michel TALBOT Christine.

Absents excusés :

Mme PATENOTTE Isabelle qui avait donné pouvoir à Mme LECOQ Annie,

M.ZEDDE Alain qui avait donné pouvoir à Mme TALBOT Christine

Et Mme GUERZA Sylvie qui avait donné pouvoir à M. BRUNG Michel

Mme NEE Amélie a été nommée secrétaire de séance.

2021/35- ACQUISITION D'UNE ETUDE, d'UN PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION ET DE 2 PANNEAUX D'INFORMATION POUR LES CIMETIERES.

Suite à la défectuosité constatée récemment de l'étuve de la petite salle qui sert actuellement de 2^{ème} restaurant scolaire durant cette crise sanitaire, et du panneau lumineux d'information hors service, le Maire propose d'ajouter dans les investissements préalablement décidés pour le budget primitif la somme de 4800€ ttc pour l'étuve, 21 000 € TTC pour le panneau d'information et 1000 € pour les 2 panneaux d'information à mettre dans chacun des cimetières.

Elle donne la parole à M. Caltot qui précise qu'il a demandé deux devis pour l'étude, et qu'il attend un 2^{ème} devis pour le remplacement du panneau qui est tombé en panne très récemment.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIEVRE

Date d'affichage de la présente délibération
 Le 22 avril 2021

